



ARCHEAN TECHNOLOGIES

1899 avenue d'Italie - 82000 MONTAUBAN FRANCE

Tel : + 33 (0) 5 63 93 50 00

AT54PL1010T-W

Enceinte 100V, 10W, EN54-24

EN54-24

MADE IN 

Garantie 1 an

- L'enceinte AT54PL1010T a été conçue par notre équipe R&D et est fabriquée dans notre atelier à Montauban.
- Encastrable et rectangulaire, elle a un encombrement réduit. La couleur par défaut est blanche mais elle peut être livrée en différentes couleurs sur demande, nous consulter pour étudier votre demande.
- Fonctionne en 100V et fournit les puissances 10W, 6W et 3W.
- L'enceinte est fabriquée de métal et dispose d'un indice de protection IP33 (option type B, environnement extérieur).
- Le support d'installation ne doit pas dépasser 2 mm d'épaisseur.

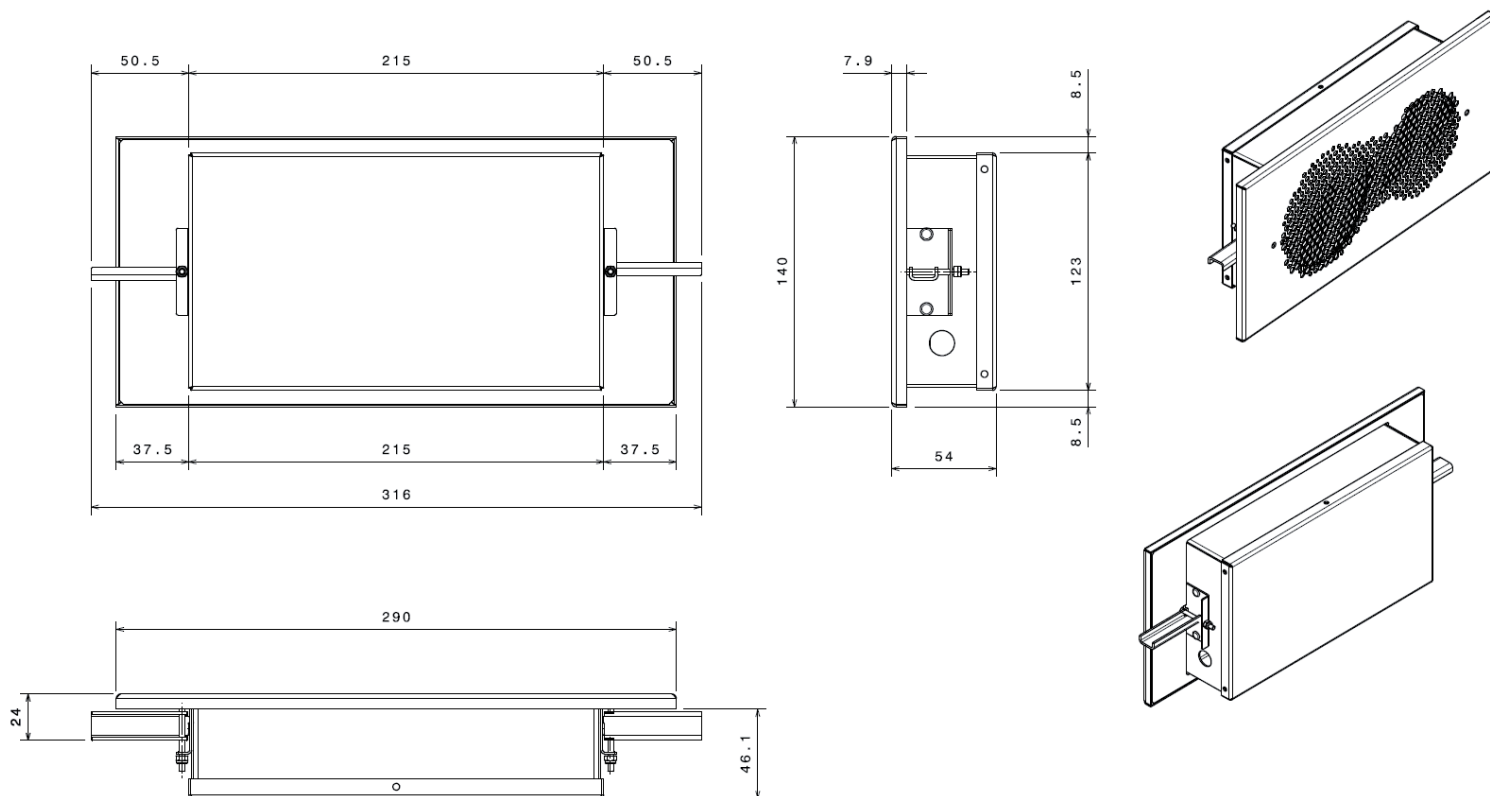


Spécifications	
impédance nominale	1k / 1,7k / 3,3 kOhm
Puissance maximale	10W 100V
Choix des puissances	10 / 6 / 3 W 100V
Réponse en fréquences	105 Hz - 20 kHz @ -10dB
Sensibilité 1 W/4m	78 dBspl
SPL max 10W/4m	87 dBspl à 1500 Hz
SPL 1 W/1m	92 dB
SPL max 10W/1m	99 dB
Angle d'ouverture H	500Hz : 120° / 1kHz : 96° / 2kHz : 44° / 4kHz : 50°
Angle d'ouverture V	500Hz : 111° / 1kHz : 78° / 2kHz : 31° / 4kHz : 24°
Dimensions enceinte	290 x 140 x 53mm
Dim. boîte connecteur	90 x 43 x 36mm
Poids	1,9 kg
Câblage	Noir : COM / Rouge : 10W / Vert : 6W / Blanc : 3W
Option	Type B
N° certificat	2821-CPR-0228

AT54PL1010T-W

Enceinte 100V, 10W, EN54-24

Schémas de dimensions enceinte



Photos et informations non contractuelles - nous nous réservons le droit de modifier les données techniques sans avis préalable



ARCHEAN TECHNOLOGIES

1899 avenue d'Italie - 82000 MONTAUBAN FRANCE

Tel : + 33 (0) 5 63 93 50 00 - Fax : + 33 (0) 5 63 03 72 99

DÉCLARATION DES PERFORMANCES N° 2821-CPR-0228

1. Code d'identification unique du produit type :

AT54PL1010T

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 :

AT54PL1010T

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

**Haut-parleur pour systèmes d'alarme vocale
pour systèmes de détection d'incendie et d'alarme incendie
dans les bâtiments**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :

**ARCHEAN Technologies
1899 avenue d'Italie – 82000 Montauban, France**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :

Système 1

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié UL n°2821 a réalisé,

- La détermination du produit type sur la base d'essais de type,
- Une inspection initiale de l'établissement de fabrication et du contrôle de la production en usine ;
- Une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes du contrôle de la production en usine.

Selon le système 1.

L'organisme notifié UL n°2821 a délivré,

- Le certificat de constance des performances, le certificat de conformité du contrôle de la production en usine, les rapports d'essais/calculs.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	NF EN 54-24 Juin 2008	Performances
Reproductibilité (réponse en fréquence/sensibilité)	5.2	Conforme
Impédance nominale	5.3	Conforme
Angles d'ouverture horizontal et vertical	5.4	Conforme
Niveau de pression acoustique maximal	5.5	87dB (10W/4m)
Puissance nominale (durabilité)	5.6	Conforme
Chaleur sèche (essai fonctionnel)	5.7	Conforme
Chaleur sèche (essai d'endurance)	5.8	Conforme
Froid (essai fonctionnel)	5.9	Conforme
Chaleur humide, cyclique (essai fonctionnel)	5.10	Conforme
Chaleur humide, continue (essai d'endurance)	5.11	Conforme
Chaleur humide, cyclique (essai d'endurance)	5.12	Conforme
Corrosion par le SO2 (essai d'endurance)	5.13	Conforme
Choc (essai fonctionnel)	5.14	Conforme
Impact (essai fonctionnel)	5.15	Conforme
Vibration sinusoïdale (essai fonctionnel)	5.16	Conforme
Vibration sinusoïdale (essai d'endurance)	5.17	Conforme
Protection de l'enveloppe	5.18	Conforme

Lorsque, conformément à l'article 37 ou 38, la documentation technique spécifique a été utilisée, les exigences remplies par le produit :

Non applicable

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Xavier Aumont, Président
Fait le 15 juin 2022, à Montauban


Tel : +33 (0) 5 63 93 50 00
Fax : +33 (0) 5 63 03 72 99
contact@archean.fr
www.archean.fr
1899 avenue d'Italie
82000 MONTAUBAN - FRANCE
TVA FR51480489707 - RCS MONTAUBAN 48048970700038 - APE2630Z